MTP Sols

MTPrimer Poudre

FICHE TECHNIQUE

Date de révision : 15/03/2023 – Date d'impression : 15/03/2023 – Version 1

1. DÉFINITION

Mélange de charges destiné à être ajouté aux MTPrimers bicomposants à base de résine époxy modifiée, tels que le MTPrimer N, NC, NP ou R.

2. DESTINATION

Destiné à être utilisé comme primer d'accrochage sur béton sec ayant des défauts importants. L'ajout de MTPrimer Poudre dans les MTPrimer permet de faire **un tir-à-zéro**. Les supports doivent être préparés auparavant.

3. PRÉSENTATION

Le MTPrimer Poudre est livré en sac de 20 kg.

	40 kg
MTPrimer N, NC, NP ou BT	20 kg
MTPrimer Poudre	20 kg

Teintes RAL
Le mélange peut être teinté à partir de pâte pigmentée MTP Sols à raison de 2 kg pour 40 kg de primer chargé. De nombreuses teintes RAL sont disponibles. Des variations de teinte peuvent avoir lieu au contact de certains produits mais celles-ci sont sans incidence sur la tenue du revêtement.
Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé entre 10 et 30°C.

4. MISE EN ŒUVRE

4.1 Préparation du support

Le support doit être réceptionné selon les exigences du DTU 54.1.
Celui-ci, qu'il soit jeune ou ancien, doit être sec, solide, portant, légèrement rugueux et exempt de laitance ainsi que de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence tels que graisses, huile, résidus de colle, peintures ou similaires. Le support béton doit être préalablement préparé par des moyens mécaniques appropriés tels que rabotage, grenaillage, sablage ou ponçage. Il doit être de bonne qualité, d'un aspect de surface plan et finement taloché et protégé contre les remontées d'eau.
Après cette préparation, la résistance à l'arrachement du support doit être supérieure à 1.5 N/mm^2.

MTP Sols S.A.S. au capital de 20 200 € - 43, rue Denis Papin 47240 Bon Encontre
F. + 33 (0)5 33 06 99 02 M. +33 (0)6 33 77 03 01- contact@mtpsols.fr – www.mtpsols.fr
R.C.S. Agen : 504 004 755 - APE 2016Z- SIRET 504 004 755 00022- N°TVA FR05504004755

4.2 Application

Avant d'appliquer le produit, il faut complètement éliminer la poussière et toutes les particules friables non adhérentes de toutes les surfaces, de préférence à l'aide d'un aspirateur industriel.
Vérifier également la teneur en humidité du support et le point de rosée.
L'humidité du béton ne doit pas être supérieure à 4.5% et la température du support doit être au minimum supérieure de 3°C au point de rosée.
L'application du MTPrimer doit s'effectuer à température ambiante constante ou décroissante pour minimiser la formation de bulles résultant de l'échauffement des inclussions d'air contenues dans les pores du support.

4.3 Mise en œuvre du produit

- Mélanger mécaniquement les composants du MTPrimer. Dans un premier temps, remuer la solution de manière homogène avant utilisation. Ajouter ensuite la totalité de la quantité du durcisseur et mélanger mécaniquement au moins 3 minutes avec un malaxeur à vitesse lente (environ 300 tours/min). Éviter un mélange trop long et trop rapide afin de minimiser l'occlusion d'air.
- Ajouter le MTPrimer Poudre et homogénéiser le mélange de nouveau.
- Appliquer le MTPrimer à la raclette dentée et au rouleau à raison de 0,800 à 1,500 kg/m². Pour la mise en œuvre des MTFlex et MTFilm, le primer doit être appliqué la veille ou au minimum 6h avant à 20°C. Pour l'application des MTSol, la mise en œuvre se fera sur primer frais.

Poursuivre la mise en œuvre de la résine selon la procédure normale.

La température ambiante ainsi que celle du support jouent un rôle primordial dans la mise en œuvre des résines époxy. En effet, à basses températures, la réaction chimique entre la solution et le durcisseur est ralentie, par conséquent, la durée de vie du mélange en pot, le temps de durcissement et le temps ouvert sont rallongés. La viscosité du produit étant plus élevée, la consommation augmente. A contrario les températures élevées accélèrent la réaction chimique entre la solution et le durcisseur et les temps cités précédemment diminuent. Pour un durcissement complet du MTPrimer, la température moyenne du support et de l'air ambiant ne doit pas descendre en dessous de la température minimum mentionnée pour la mise en œuvre. Le contact de l'eau pendant le durcissement de la résine peut entrainer des blanchiments de surface et/ou rendre le revêtement collant. C'est pourquoi, une fois l'application réalisée, le revêtement devra être protégé de toute projection d'eau pendant au moins 24h.

4.4 Nettoyage des outils

Nettoyer les outils et le matériel d'application avec le MTDiluant ECO immédiatement après leur usage. Le produit durci ne peut être enlevé que par voie mécanique.

Concernant les caractéristiques règlementaires et techniques, consulter les fiches techniques des MTPrimer correspondants.

MTP Sols S.A.S. au capital de 20 200 € - 43, rue Denis Papin 47240 Bon Encontre
F. + 33 (0)5 33 06 99 02 M. +33 (0)6 33 77 03 01- contact@mtpsols.fr – www.mtpsols.fr
R.C.S. Agen : 504 004 755 - APE 2016Z- SIRET 504 004 755 00022- N°TVA FR05504004755

Faibles émissions de COV/AMC (Composés Organiques Volatils/ Contamination Moléculaire Aéroportée) selon la classe de propreté internationale ISO 14644-8ème partie.

Faibles émissions de particules selon la norme internationale ISO 14644-1.

La résistance mécanique est définie par type (charge de transport, type de pneumatiques, zone de contact) et la fréquence d'exposition.

Convient comme système de revêtement de sol pour l'industrie alimentaire. Veuillez-vous référer au contrat individuel.

La résistance au glissement est toujours fonction de la conception de la surface. L'environnement spécifique définit les limites. Plusieurs finitions peuvent être réalisées. Veuillez-vous référer au rapport individuel.

Résiste au feu. Veuillez-vous référer au rapport individuel.

Perméabilité aux liquides. Assure un joint imperméable protégeant le béton et la nappe phréatique des fuites d'eau et des produits polluants l'environnement.

Disponible dans toute une gamme de couleurs.

Faible odeur permettant une application confortable.

PRIÈRE DE NOUS CONSULTER POUR CHAQUE CAS PARTICULIER.

Nous vous remettrons pour votre problème, toutes les indications nécessaires à la réalisation d'un travail efficace dont le résultat final dépend cependant d'autres éléments que du choix du produit lui-même et notamment du soin apporté à l'application.
La présente notice vise précisément à vous informer utilement à cet effet et notre responsabilité ne peut être engagée, qu'à la condition expresse que soient scrupuleusement respectées toutes les prescriptions, indications, consignes, etc. Contenues dans la présente notice.
Nous conseillons toujours des essais préalables dans les conditions exactes de service et nous fournirons, sur demande, éprouvettes et échantillons pour essais. La reproduction même partielle de la présente ne peut être réalisée qu'avec notre autorisation expresse.

MTP Sols S.A.S. au capital de 20 200 € - 43, rue Denis Papin 47240 Bon Encontre
F. + 33 (0)5 33 06 99 02 M. +33 (0)6 33 77 03 01- contact@mtpsols.fr – www.mtpsols.fr
R.C.S. Agen : 504 004 755 - APE 2016Z- SIRET 504 004 755 00022- N°TVA FR05504004755